

Bulletin mensuel : (1er avril 1889)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **10 (1889)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-133622>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN MENSUEL (1^{er} avril 1889 ¹).

Nous extrayons du *Rapport du Conseil d'administration de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif*, les renseignements suivants sur ce qui a été fait pour conjurer le danger d'une prochaine invasion de **sauterelles** dont était menacée l'**Algérie**. Une somme de 800,000 fr. a été consacrée au ramassage des œufs; elle correspond au chiffre colossal de 371 milliards d'œufs. Tout en fournissant aux indigènes peu aisés un travail rémunérateur, on est parvenu ainsi à diminuer le péril, dans une certaine mesure. Quelque considérable que le chiffre indiqué ci-dessus puisse paraître, il ne représente qu'une faible fraction des œufs déposés dans la seule région de Sétif. Aussi, des sommes importantes ont-elles été affectées aux travaux de défense qui devront commencer dès les premières éclosions, c'est-à-dire au mois d'avril ou au mois de mai. Une carte exacte des lieux de ponte a été dressée par les soins de l'administration qui a mis à la tête du service spécial pour la destruction des criquets un homme de grand mérite, M. Kunkel d'Herculaïs. Des appareils semblables à ceux qui ont été employés avec succès dans l'île de Chypre ont été commandés en nombre suffisant pour pouvoir faire face à toutes les éventualités, et l'organisation des travaux, auxquels l'armée prendra probablement part, sera l'objet de la sollicitude du gouvernement. Il importe, en effet, d'être prêt à l'avance, quelques jours perdus pouvant avoir une influence fatale sur le résultat de la campagne en permettant aux jeunes criquets de se développer. Depuis quelques années, les hauts plateaux de l'Algérie traversent une période critique. Atteints successivement par la sécheresse, les épizooties, l'avisement du prix des céréales et du bétail, ruinés souvent par les invasions de criquets, les cultivateurs ont montré devant l'adversité beaucoup de courage et de confiance dans l'avenir. L'existence de beaucoup d'entre eux dépend de l'issue de la récolte prochaine; aussi est-il de toute nécessité pour le pays que tout ce qu'il est humainement possible de faire soit fait pour lutter contre les criquets et en débarrasser la contrée.

¹ Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale.

A l'occasion de la menace de l'invasion des criquets, le *Bulletin du Comice agricole de Médéa* cite les expériences faites du soufrage des vignes et recommande aux viticulteurs algériens d'en prendre note. Les vignes fortement soufrées, dit le correspondant, ne sont pas touchées par les sauterelles. Dans la région du Kroubs, les blés et les orges ont été mangés jusqu'à ras de terre, tandis que les vignes soufrées n'ont subi aucun dégât. Un propriétaire des environs d'Aïn Smara voyant des nuées de sauterelles envahir son vignoble, eut l'idée de soufrer immédiatement la partie non encore atteinte par les acridiens. Les ceps non soufrés furent mangés jusqu'à l'écorce, tandis que ceux qui avaient reçu une légère couche de soufre furent absolument préservés.

M. Ed. Blanc a fait récemment à la Société de géographie de Paris une communication sur les **oasis du sud de la Tunisie** qu'il a étudiées pendant quatre ans, dans des circonstances exceptionnellement favorables. Il y fut envoyé en 1885, en qualité de chef de service pour la fixation des dunes de sable qui menaçaient ces oasis, en leur appliquant les procédés analogues à ceux qui ont été employés en France pour fixer les dunes littorales du golfe de Gascogne. Mais en Afrique se présentent des difficultés spéciales résultant, d'une part, de la grande masse des sables, de leur sécheresse, de leur mobilité et de la violence des vents; d'autre part, du manque de matériaux pour les ouvrages, ainsi que du manque d'eau. Le manque d'eau s'oppose à la végétation et, par suite, à la consolidation des ouvrages par des plantations. A ces difficultés s'en ajoutent d'autres provenant de l'action du sirocco, du fait des populations ou des animaux qui détériorent les ouvrages. Néanmoins les travaux dirigés par M. Blanc ont réussi dans celles des oasis où ils sont terminés; dans d'autres, ils sont encore en cours et se poursuivent activement; pour toutes les oasis tunisiennes, le tracé des travaux est définitivement arrêté. Grâce aux relations que M. Blanc s'est créées avec les populations et avec les chefs du pays, il a pu parcourir cette région en parfaite sécurité et pousser des reconnaissances bien au delà des limites atteintes par les postes militaires les plus avancés du sud tunisien. Le contraste qui existe aujourd'hui entre la richesse des oasis et la stérilité du désert qui les environne n'existait pas à l'époque romaine, preuve en soit la constatation de ruines très nombreuses dans le désert actuel. Le dessèchement tient à la disparition des sources et des eaux superficielles, disparition qui, suivant M. Blanc, doit être attribuée à des causes géographiques générales d'où est résultée une insuffisance d'humidité dans les courants d'air habituellement régnant

sur cette partie de l'Afrique. L'équilibre une fois rompu entre l'apport des pluies et l'évaporation, il s'en est suivi un dessèchement progressif, de plus en plus marqué, et irrémédiable dans l'état actuel des moyens dont l'homme dispose aujourd'hui. L'ensablement, conséquence naturelle de l'effritement du sol desséché sous l'action des vents, ne peut être supprimé, mais on peut employer divers moyens pour en rendre les effets moins directement nuisibles. Au sud des oasis de Nefzaoua et de Djérid, M. Blanc a traversé le désert de l'Erg, de l'est à l'ouest, en suivant un itinéraire qui n'avait pas encore été parcouru. Ses explorations dans la partie méridionale du Chott-el-Djérid l'ont amené à penser que les anciens golfes qu'il formait au sud-est et au sud-ouest de ses bords actuels devaient marquer les limites de l'occupation romaine. Quant à l'avenir de la région des oasis, M. Blanc ne croit pas qu'il soit possible de transformer le pays et de le couvrir de végétation par le moyen de puits artésiens. Les nappes d'eau sous-jacentes du Sahara sont insuffisantes pour l'irrigation de la surface du sol, même en admettant que toutes les eaux du désert viennent se concentrer en nappes souterraines dans la région du palmier-dattier. On peut toutefois espérer que les progrès de la science permettront d'assurer l'irrigation par des procédés autres que les forages artésiens. En attendant, il est bon d'utiliser ces forages pour des explorations locales; en jalonnant de puits les routes, et en créant des oasis artificielles le long des voies sahariennes, les travaux des ingénieurs rendent d'incontestables services.

D'après le rapport du consul général belge au **Caire**, il s'est fondé l'année dernière, dans cette ville, une société pour le développement de l'**élève des autruches**. Le consul dit avoir visité le parc des autruches qui comptait 600 têtes, dont 100 à 150 en plein rapport; les autres étaient des autruchons de six mois, trois mois, et plus jeunes encore, dont les plumes n'avaient encore aucune valeur commerciale. Les autruches sont parquées en plein air, par groupe de dix, quinze ou vingt-cinq. Le sol des enclos est tout simplement le sable du désert. Leur nourriture consiste en maïs, fèves, grains, luzerne et biscuits. Une autruche adulte rapporte par an 750 francs. Le kilogramme de plumes pour Londres, Paris ou Vienne se paie de 300 à 400 fr. Celles de première qualité atteignent le prix de 800 fr. et même de 1500 fr. le kilogramme. Cet établissement fournit en partie au commerce ce que le Soudan importait au Caire avant la révolte du mahdi.

Dans une lettre écrite récemment d'Égypte à un ami à Buda-Pesth, M. Feodor Zubovitch dit qu'il désespère d'apprendre la mise en liberté

des cinq sujets autrichiens et hongrois qui sont encore **prisonniers du mahdi**. Le P. Oswalder, Slatin-bey, Neufeld et deux autres missionnaires sont, si toutefois il est permis d'ajouter foi aux assertions du mahdi, libres de recevoir des visites de leurs amis ou parents d'Europe, le mahdi ayant donné sa parole d'honneur qu'on ne fera aucun mal aux visiteurs et qu'ils seront libres de quitter ses États sans être molestés. D'autre part, M. Rosty, l'agent diplomatique autrichien au Caire, n'ajoute pas foi aux déclarations du mahdi, et a demandé qu'une garantie lui fût fournie de la bonne foi de ce dernier. Dans le cas où il serait fait droit à cette demande, le missionnaire Levy Hanris, qui connaît le pays, essayera de pénétrer jusqu'au quartier général du mahdi, afin de pouvoir rapporter au Caire des nouvelles des prisonniers.

Un bateau de Wady-Halfa a amené à **Assouan** un Grec nommé Nicolas Marianis, qui avait été longtemps prisonnier des mahdistes et avait réussi à s'échapper de Berber. Il avait gagné Korosko en dix jours, avec son enfant, un petit Soudanais de dix ans, et avait pris un bateau pour Wady-Halfa, où il s'était mis à la disposition de l'autorité militaire. Le colonel Messedaglia-bey, commandant de la police dans le district de Wady-Halfa, monta avec lui sur le bateau pour Assouan. Le Grec avait abjuré le christianisme et portait le costume des derviches : une longue tunique couverte de pièces de drap disparates, une écharpe se croisant sur la poitrine, le turban, et il avait pour arme une longue lance de bambou. Son enfant portait le même costume et avait également une longue lance. D'après lui, la misère la plus grande règne au Soudan ; les derviches sont las et affaiblis : un ardeb de dourah — 120 kilog. — coûte 15 thalaris — 75 fr. — Huit jours avant sa fuite de Berber, 6000 hommes avaient été levés ; 2000 par Mohammed-Kher, émir de Berber, et 4000 par deux émirs de la région voisine. Ils avaient été concentrés sur Berber, puis expédiés en deux contingents sur Dongola, où se trouvaient des forces considérables prêtes à marcher sur Wady-Halfa.

Le capitaine **Wissmann** est parti du Caire pour Zanzibar avec 1300 hommes recrutés en Égypte. Aux termes des instructions qu'il a reçues du prince de Bismarck, il devra, dans ses rapports avec les agents de la Société allemande de l'Afrique orientale, partir du fait que les droits conférés à cette Société par le traité conclu avec le sultan le 23 avril 1888 restent en vigueur sans modification aucune. L'administration demeure confiée aux agents de la Société dans les territoires placés sous le protectorat de celle-ci, en tant que des considérations militaires n'exigent

pas la restriction ou même la suspension temporaire des pouvoirs de la Société. Dans ce cas, les droits civils de la Société passent aux autorités militaires dès qu'est proclamée la loi martiale. La Société administrera sous la surveillance du commissaire impérial, qui devra éviter de s'immiscer dans le détail des affaires de la Société et en particulier dans l'administration douanière. En vertu du mandat de surveillance à exercer sur l'administration de la Société, le commissaire impérial est autorisé à demander des modifications aux mesures prises par la Société, si ces mesures lui paraissent de nature à inquiéter la population indigène ou être en opposition avec les droits d'autres nations européennes, droits garantis par des traités. S'il n'était pas donné suite aux demandes du commissaire impérial, il serait autorisé à suspendre temporairement les effets des dispositions critiquées par lui, et, dans les cas urgents, à exiger l'éloignement d'agents de la Société dont la présence lui paraîtrait incompatible avec le maintien de la sécurité et des bonnes relations avec la population indigène.

Nous complétons les renseignements que nous avons donnés dans notre dernier numéro, sur la révolution de l'**Ou-Ganda**, par les détails suivants empruntés à une lettre de Mgr Livinhac, vicaire apostolique du Victoria-Nyanza, au cardinal Lavignerie :

« Par les lettres de mes confrères, Votre Éminence comprendra que ce sont les musulmans venus de Zanzibar et leurs adeptes qui sont l'unique cause de notre expulsion. Nos néophytes ont été attaqués et nous avons été pillés, mis en prison et chassés en haine de la religion chrétienne. « Vous saurez, » nous a dit le Mou-Ganda musulman, au moment de l'embarquement, « et vous ferez savoir aux Bazoungou (Européens), que nous ne voulons plus de leur religion dans l'Ou-Ganda. Nous voulons l'islamisme, rien que l'islamisme. Si un Européen remet le pied sur notre sol, nous le dépouillerons de tout ce qu'il possédera, nous le mettrons dans les fers et nous le chasserons au bout de quatre ans de prison. »

« Si les puissances européennes ne prennent pas des mesures énergiques contre les trafiquants arabes, ceux-ci feront dans tout l'intérieur ce qu'ils viennent de faire dans l'Ou-Ganda, et tous les blancs devront reprendre le chemin de Zanzibar. La grande plaie de l'Afrique équatoriale ce sont les Arabes. Puisse-t-on le comprendre dans les cabinets européens où l'on s'occupe de la civilisation de ce pauvre continent. Aussi longtemps qu'on laissera les trafiquants de Zanzibar circuler librement et porter poudre et fusils, on travaillera en vain à détruire la traite et à civiliser l'Afrique.....

« S'il faut en croire les bruits qui courent, plusieurs centaines de chrétiens de l'Ou-Ganda veulent venir chercher un refuge auprès de nous... Que deviendront les deux ou trois mille néophytes ou catéchumènes qui ne pourront quitter leur pays ? Les musulmans leur feront probablement entendre leur inexorable *crois ou meurs !* et ils n'auront plus auprès d'eux les missionnaires pour les encourager à mourir pour leur foi. Heureusement, tout espoir de retourner dans l'Ou-Ganda n'est pas perdu. Les Ba-Ganda païens détestent les musulmans, et ils forment la masse de la population. Il est probable qu'ils ne tarderont pas à se révolter contre leurs oppresseurs, et à placer sur le trône un roi de leur choix qui lèvera l'arrêt de bannissement porté contre nous. »

La lettre à laquelle sont empruntés ces détails était datée du 6 novembre. Jusqu'au 13 décembre, les missionnaires ne purent trouver des hommes pour porter leur courrier. Ce retard forcé leur a permis de recevoir d'autres nouvelles de l'Ou-Ganda, apportées par des chrétiens, venus au nombre de quarante-huit, sur une grande barque, chercher un asile dans la station de Kamoga dans le Boukoumbi.

Il en ressort qu'après l'expulsion des missionnaires, les Arabes voulurent forcer Kiwewa à se faire circoncire. Le roi, craignant de mourir de cette opération, résolut de se défaire des Ba-Ganda mahométans les plus influents. Il manda chez lui, comme pour une affaire importante, le premier ministre et deux autres grands seigneurs. Il les fit lier, se précipita sur eux avec sa longue lance, et en tua deux. Il allait percer le ministre, quand le chef des pages musulmans tira sur lui. Effrayé, le roi prit la fuite. Alors le ministre proclama un des fils de Mtésa, Karéma, après l'avoir fait circoncire. Kiwewa réussit à se sauver avec un certain nombre de ses partisans à Singo, sur les frontières de l'Ou-Nyoro. Néanmoins il prétend être roi ; toutefois il est à craindre que les Arabes ne finissent par avoir le dessus.

Une lettre du missionnaire Mackay, publiée par le *Church Intelligence and Record*, annonce que Mwanga, après s'être enfui de Roubaga avec six de ses femmes et une quarantaine de jeunes gens, est arrivé à Magou, au sud du Victoria-Nyanza. M. Mackay l'ayant appris, envoya à l'ancien persécuteur deux messagers pour lui offrir de lui venir en aide dans la situation difficile où il se trouvait. Mwanga lui a fait répondre qu'il désire se rendre à la côte, et l'a prié de venir le voir à Magou. Il serait même disposé à aller en Angleterre, parce qu'il a entendu dire que l'empereur des Français, après avoir été vaincu par les Allemands, a trouvé un asile dans la Grande-Bretagne.

Les ambassadeurs du roi des **Ma-Tébélé** ont remis à la reine d'Angleterre la lettre de Lo-Bengula, et retourneront prochainement à Capetown. Ils ont visité l'arsenal de Woolwich et assisté à des manœuvres à Aldershot. On devait les conduire à Portsmouth pour y entendre les détonations des énormes pièces des vaisseaux cuirassés, et à Birmingham pour y voir les manufactures d'armes plus petites. A la demande de la reine : S'ils sentaient le froid ? Ils ont répondu : Comment pourrions-nous sentir le froid ou le chaud en présence de la grande reine blanche ? Ils ont hâte de recevoir la réponse à la lettre de Lo-Bengula, pour pouvoir retourner dire à leur souverain tout ce qu'ils ont vu de la puissance de l'Angleterre et de l'amitié du peuple anglais.

Le steamer le *Grantully-Castle* a commencé à importer en Angleterre des **raisins de Capetown**. Pour cela, il a été créé une pièce spécialement destinée à recevoir les grappes de raisin. Elle est située dans l'entrepont, est construite en bois et mesure 5^m de long, 3^m de large et 2^m de hauteur. Les parois sont doubles ; l'intervalle de 0^m,50 qui les sépare est rempli de poudre de houille, le meilleur moyen, dit-on, d'absorber l'humidité et d'empêcher la radiation. Les raisins sont placés dans des tonneaux remplis de fine poussière de liège. La pièce peut recevoir vingt et un tonneaux ; elle est hermétiquement close par une porte qui, une fois fermée, ne se rouvre qu'au terme du voyage. Un tuyau part du générateur de froid et conduit dans la pièce un courant d'air qui peut être maintenu à une température constante de 7° centigrades. L'air apporté de la chambre réfrigérante amène une certaine quantité d'humidité, qui se dépose en neige en arrivant dans la pièce où sont les raisins ; mais cette neige fond bien vite, et l'eau qui en résulte est emmenée par un tuyau spécial. Dans le cas où le steamer n'aurait pas de raisin à transporter, cette pièce peut se démonter, et l'espace qu'elle occupe être rempli de laine ou d'autres marchandises.

Six familles protestantes, descendant d'anciens esclaves libérés, originaires du Congo, mais établis à Libéria depuis quelques années, en ont été ramenées par M. Lehrmann, agent de l'État indépendant, et ont été installées dans le voisinage de **Banana**. On a choisi pour elles le plateau de Nemlaô, qui s'étend depuis la mission Taylor jusqu'au village du chef Ne'Tombé, actuellement le plus important des princes de Banana. Les nouveaux colons ont trouvé les terrains de ce plateau éminemment propres à la culture du café, du tabac et du cacao. Les vallées aux environs du village de Ne'Tombé sont très belles ; les plantations indigènes de maïs, de sorgho, de patates douces, etc., y sont très

prospères. Ne'Tombé se déclare très content de l'arrivée des nouveaux émigrants. La mission protestante établie par l'évêque Taylor se trouvant à proximité du terrain concédé, les petits enfants, qui savent presque tous lire et écrire, pourront y continuer leur instruction.

Le steamer de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie, le *Roi des Belges*, a fait, l'année dernière, l'**exploration du Kassaï et de ses affluents**, au point de vue commercial, sous le commandement de M. A. Delcommune. Le *Mouvement géographique* de Bruxelles a obtenu de la susdite Compagnie des renseignements géographiques auxquels nous empruntons les détails suivants : Le *Roi des Belges* a remonté successivement le Kwa et le Mfini-Loukényé, fait la circumnavigation du lac Léopold II, remonté le Kassaï et la Louloua jusqu'à Louébo, exploré le Sankourou et le Lomami, le Quango et le Djouma. Après 159 jours de navigation, il rentrait à Léopoldville, ayant accompli un trajet de plus de 3000 kilomètres. Dans l'exploration du **Mfini**, M. Delcommune constata que les riverains se livrent, sur une assez grande échelle, à l'industrie du sel et à la fabrication d'une teinture rouge. La population est clairsemée, éparpillée dans de petits villages. Un peu en aval de l'entrée dans le **lac Léopold II**, le fleuve a une largeur de 600^m; la rive droite est rocheuse et assez élevée; une suite de charmants villages se montrent au milieu de superbes palmiers elais et de plantations de bananiers. Au passage du bateau, une population nombreuse et hospitalière se groupa sur la rive. Rarement M. Delcommune avait rencontré des indigènes d'un caractère plus doux. A l'endroit où le Mfini sort du lac, celui-ci a 3 kilom. de largeur. A l'extrémité septentrionale, il forme deux immenses baies mesurant plus de 50 kilom. de longueur sur 11 de largeur. Sur la rive orientale de la baie d'ouest, se trouve la ville de **Iambou**, où l'expédition reçut le meilleur accueil. « Vers quatre heures, » dit M. Delcommune dans son rapport, « je me rendis au village. Je longeais une grande rue entre des huttes très bien faites et d'une grande propreté. Ces habitations ont le toit plus élevé et à un angle plus aigu que celles que j'ai vues jusqu'ici. Les parois sont faites de bambous fendus en deux et espacés d'un centimètre. Elles n'ont pas de portes; trois côtés sont fermés, le quatrième, entièrement ouvert, sert d'entrée. La nuit, on ferme ce dernier au moyen d'une natte. A l'intérieur, une couche d'un pied d'argile battue sert de plancher, puis quelques lits bas en bambous, puis, au centre, un autre lit en bambous, celui-là placé très haut, forment tout l'ameublement de ces demeures primitives. Après une marche de 25 minutes sur

cette large route, toute bordée de huttes, de bananiers, de palmiers elais, de palmiers bambous, de safou, etc., nous arrivons devant une clôture faite de feuilles de palmier et dont l'état délabré indique la vétusté. Nous entrons dans cette enceinte, où se dressent six grandes huttes, et je me trouve bientôt devant le chef. On m'offre un escabeau de bois sur lequel je m'assieds ; les interprètes s'accroupissent à mes côtés. Je me vois bientôt entouré, à une certaine distance, d'une bande d'indigènes. Le chef Totay reste dans le fond d'un hangar où je l'avais vu, en entrant, entouré de ses familiers... Le lendemain, à huit heures du matin, il arrive au bateau avec une suite nombreuse, vêtu comme la veille : un long pagne d'herbes noué autour des reins, le torse nu, sur la tête un léger filet tressé de minces cordelettes, qui lui tombe jusque sur l'épaule. Sur le sommet de la tête et nouées au filet, des plumes de coq, de perdrix, de pintade, de perroquet, dressent leurs arêtes panachées ; sur le front, et également attachée au filet, une large plaque ronde de cuivre jaune repoussé représentant le soleil qui est ici le symbole de la royauté. Il tient à la main un long et large couteau, de forme ovale, dont les bords luisants brillent au soleil. Je l'invite à monter à bord, mais il n'ose s'aventurer sur mon bateau qui lui fait peur. A dix heures, nous nous mettons en marche, accompagnés des acclamations sympathiques de tout le peuple. A 500^m de la rive, nous avisons un endroit sablonneux abordable, où nous distinguons une foule d'indigènes nous faisant des signes et poussant des hurlements vraiment sauvages. Nous abordons et nous nous voyons entourés par plus de 500 indigènes d'humeur très commerçante. Leurs huttes s'alignent le long de la rue et dans l'intérieur des terres, enfouies au milieu d'une végétation luxuriante. Nous faisons une ample provision de poules, de chèvres, d'œufs et de bananes, qui coûtent ici une bagatelle. Les coiffures des indigènes sont très variées et toutes très artistement faites. Les unes affectent la forme de pâtés à côtes ; d'autres celle d'un chapeau chinois tout à fait uni ; celles-ci, d'un diadème ; celles-là, ramassées en boule, donnent un aspect grotesque à ces figures de bronze. »

L'expédition du Dr **Zintgraff** dans la région des sources du **Calabar** nous a apporté des renseignements utiles sur les territoires situés au nord de ceux qu'avait explorés le Dr Schwarz (v. VII année, p. 172-181 et la Carte, p. 188). Parti de la station de Balombi, près du lac des Éléphants, avec 35 hommes seulement, il gagna d'abord Bakoundou, puis le pays des Banyang, situé au N.-E. Une quantité de petits cours d'eau se déversant dans le Calabar entretiennent la fraîcheur du

sol forestier. Les indigènes sont vigoureux et d'un noir foncé; ils se nourrissent de maïs, de bananes, d'ignames, de cocos, de fèves, et de toutes sortes de fruits savoureux, dont beaucoup sont inconnus à l'explorateur; la noix de gouro abonde dans la région. Les Banyang se disent originaires d'un pays situé plus à l'est, peut-être le Bayong de la carte de Perthes. Ils disent que dans leur pays coulent deux grands fleuves, l'un occidental, le Difumm, et le plus grand, l'oriental, le Liba. Ils étaient en guerre avec les Bali, de l'Adamaoua, qui font le commerce d'esclaves. Ces Bali, disent-ils, habitent à plusieurs journées de distance dans une région de pâturages; ils se nourrissent de riz et montent à cheval. Les Banyang sont du reste astucieux et rapaces. Difang, le premier chef du pays, eut d'abord l'intention d'attaquer le docteur et de le dépouiller, comme il avait déjà volé et tué huit marchands qui s'étaient confiés à son hospitalité. Cependant, après la remise d'un cadeau de prix, l'explorateur fut bien accueilli de lui. En revanche, un chef voisin, Fotabe, le retint de force et le pressura. Il désirait beaucoup pouvoir atteindre le pays des pâturages au delà de la première chaîne des monts qui forme la vallée dans laquelle coule le haut Calabar, et résolut de laisser ses coffres vides à Difang, et de ne charger ses porteurs que des provisions et marchandises nécessaires pour une absence de deux mois. Mais un envoyé d'un des chefs vassaux de Difang vint planter un épieu en terre devant le docteur, en déclarant que son maître refusait le passage à un blanc, et que si la caravane poussait en avant ce serait la guerre. Force fut donc au voyageur de repasser le Calabar et de reprendre le chemin de la côte sans avoir pu gagner l'Adamaoua, comme il l'avait espéré.

Un télégramme a annoncé la rencontre à **Kong** du capitaine **Binger** et de **M. Treich-Laplène**, chargé de lui conduire un convoi de ravitaillement. Parti, en mars 1887, des possessions françaises du Sénégal, M. Binger, se dirigeant vers le sud-est, atteignait Kong en mars 1888, en explorait toute la région, puis, se portant vers l'est, arrivait le 11 novembre à Salaga, d'où il revenait bientôt à Kong. Son voyage à travers des territoires où n'avait pénétré aucun Européen nous procurera d'utiles renseignements géographiques. Celui de M. Treich-Laplène, d'Assinie à Kong, a été accompli dans des circonstances tout particulièrement difficiles. Il a dû lutter de finesse avec les chefs noirs, traiter avec eux, les couvrir de cadeaux pour obtenir le passage; et ce n'est qu'à force d'énergie qu'il a réussi à vaincre toutes les difficultés.

A la dernière heure, le *Temps* nous apporte une lettre de M. Treich-Laplène, écrite de Kong, le 15 janvier, rendant compte de sa rencontre avec M. Binger. Nous en extrayons ce qui suit : Tandis que je me dirigeais sur Kong, le capitaine Binger pénétrait dans le Bondoukou, venant d'explorer les pays des Mosi et des Grousi, dans lesquels il a couru les plus grands dangers, ensuite de l'émotion causée par l'arrivée d'une expédition venue du bas Niger. Obligé de fuir, M. Binger fit route, pendant plusieurs semaines, sans guides, manquant de vivres, continuellement en péril, jusqu'à Oual-Oualé, puis il descendit à Salaga, où il dut séjourner quelque temps. Lui et ses gens étaient épuisés par la fatigue et la maladie. De Salaga, marchant vers l'ouest, M. Binger se rendit par Kintampo à Bondoukou, qu'il atteignit huit jours après mon départ. Si le roi Adjimin m'avait fait prévenir alors de l'arrivée de notre compatriote dans ses États, je n'aurais pas eu besoin d'aller jusqu'à Kong. A Bondoukou, M. Binger eut un accès de fièvre bilieuse hématurique; à peine remis, il suivit mes traces vers Kong, à pied, tous ses animaux porteurs étant morts. Enfin, le 5 janvier, nous étions réunis. M. Binger a signé avec le souverain de Kong, Karamotho-Oulé-Ouattura, un traité qui place la ville et le territoire de Kong sous le protectorat de la France. Aujourd'hui, nous allons reprendre ensemble la route de la côte, en suivant la rive droite du fleuve Akba, qui forme la frontière entre le pays de Kong et le Bondoukou. Nous espérons descendre en pirogue jusqu'à Bettié, d'où nous gagnerons Grand-Bassam¹.

On écrit de Saint-Louis au *Moniteur des colonies*, que M. Noirot, administrateur délégué du **Sénégal**, déploie la plus grande activité pour que l'Exposition universelle possède une collection ethnographique des peuples de la colonie française. De nombreuses photographies, des tableaux et des dessins, dus à M. Noirot, compléteront les renseignements fournis par les objets en usage chez les différentes tribus. Des forgerons, des menuisiers, des cordonniers indigènes, montreront par leurs travaux les progrès industriels de leurs peuplades. En outre, M. Noirot a décidé les principaux chefs à participer directement en qualité d'exposants à cette manifestation internationale. Certains chefs ont demandé et obtenu de pouvoir visiter l'exposition, accompagnés de leurs familles. Grâce au concours de M. Aumont, président de la Chambre de

¹ Un télégramme, arrivé à Paris le 22 mars, a annoncé que MM. Binger et Treich-Laplène sont parvenus en bonne santé à Grand-Bassam.

commerce de Saint-Louis, une collection complète des produits d'importation et d'exportation figurera à la section sénégalaise.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Dans un article sur l'importation des légumes d'Algérie, le *Sémaphore* de Marseille donne les chiffres suivants, qui montrent le développement progressif de la culture maraîchère dans la colonie française. En 1860, l'Algérie n'exportait pour Marseille que 170 000 kilogrammes de légumes frais et de primeurs. En 1872, ce chiffre s'élevait à 1 200 000 kilog. En 1888, Marseille en recevait 6 572 433 kilog., dont la plus forte partie provenait de l'Algérie.

D'après le journal italien, la *Riforma*, le négus d'Abyssinie a déclaré la guerre à Ménélik, roi du Choa. Celui-ci a adressé à son peuple une proclamation pour appeler tous ceux qui ont en main une lance à se réunir pour la défense du pays, des femmes, des enfants et des vieillards.

A la suite d'une demande faite par le sultan de Hobbia, le consul d'Italie à Zanzibar a été autorisé à lui accorder le protectorat italien. Conformément à l'article 34 de l'Acte général de la Conférence africaine de Berlin, notification en a été faite aux puissances signataires dudit acte.

D'après la *Vossische Zeitung* de Berlin, M^{me} Ruete, sœur de l'ancien sultan de Zanzibar, Saïd-Bargasch, s'étant rendue à Zanzibar pour demander au sultan actuel, Seyd-Khalifa, sa part d'héritage, n'a rien pu obtenir de lui. L'intervention du gouvernement allemand n'a pas pu décider le sultan à se réconcilier avec sa sœur; celle-ci est revenue dans une des villes de la côte de la Palestine où elle compte passer le reste de ses jours.

Le *Berliner Tagblatt* annonce qu'après avoir été obligé de s'éloigner de Bagamoyo, Bouchiri s'est retiré dans l'intérieur et que les indigènes se montrent disposés à entamer des négociations pour la paix.

Le Dr Peters, chargé de la conduite de l'expédition de secours pour Émin pacha, a quitté Alexandrie, se rendant à Zanzibar. Les porteurs engagés pour lui dans l'Afrique orientale n'ont pas été autorisés à débarquer à Zanzibar; le sultan les a fait transporter à Dar-es-Salam.

Douze des esclaves libérés par le steamer allemand le *Leipzig*, ont été rendus aux Arabes pour obtenir le rachat de sept missionnaires allemands capturés par ceux-ci, qui ont exigé en outre un paiement de 12 000 roupies (plus de 20 000 fr.).

Les conséquences du blocus de la côte orientale d'Afrique se font sentir à Madagascar, aux Comores et à Nossi-Bé. Des Hindous établis depuis longtemps sur le littoral africain ont émigré dans ces îles, et comme ils vivent de peu et se contentent de très petits bénéfices, les Européens et le petit commerce fait par les créoles ont beaucoup de peine à soutenir la concurrence avec eux.

L'*Advertiser* de Prétoria annonce que la construction d'un chemin de fer de la capitale du Transvaal à Johannesburg est décidée.

Les présidents des deux républiques du Transvaal et de l'État libre de l'Orange, MM. Krüger et Reitz, ont dû se rencontrer le 4 mars à Potchefstrom pour discuter un projet d'union fédérative et des sujets d'intérêts communs aux deux États.

D'autre part, les gouvernements de Natal et de la Colonie du Cap ont accepté une invitation du président de l'État libre de l'Orange, à envoyer des délégués à une conférence qui devait avoir lieu le 20 mars à Bloemfontein, pour s'occuper des douanes et des chemins de fer.

Sir Francis de Winton a communiqué à la Société de géographie de Londres que le comité organisateur de l'expédition Stanley a été avisé de l'arrivée aux Stanley-Falls de quatre lettres de Stanley. Expédiées à Londres, elles y sont attendues prochainement.

M. Arnot ayant rapporté à la Société de géographie de Londres que le chef Chitamba, dans le territoire duquel mourut Livingstone, était mécontent de n'avoir pas reçu de récompense pour l'autorisation qu'il avait donnée d'emporter le corps du grand explorateur, le Conseil de la Société a mis 50 livres à la disposition de M. Arnot pour l'acquisition d'un présent à offrir à Chitamba. M. Arnot a accepté cette mission et s'en acquittera dès son retour dans l'Afrique centrale où il se prépare à retourner.

L'État indépendant du Congo fait établir sur l'Arououimi une station militaire dont la direction sera confiée à M. le lieutenant Roget, ancien commandant de la force publique à Boma.

Le steamer *Holland*, de la Société hollandaise, a quitté Stanley-Pool, se rendant dans le haut fleuve pour y fonder un nouvel établissement en amont de Bangala.

Le *Général-Sanford*, vapeur de la Société belge du haut Congo, a dû être mis à flot sur le Stanley-Pool au commencement de février.

M. Crampel, ancien secrétaire de Savorgnan de Brazza, qui avait reçu de celui-ci une mission à l'intérieur du Congo français, paraît avoir complètement réussi. Le *Moniteur des Colonies* annonce son retour au poste de Bata, venant de l'Ogôoué par 2° nord. Les détails manquent encore.

A l'occasion de l'expédition Kund sur le Sannaga, la maison Wœrmann de Hambourg a prescrit à son représentant au Cameroun d'établir une station sur le bas Sannaga, et de pousser activement, en amont, la fondation de postes commerciaux sur le Niong. Depuis l'expédition susnommée, le trafic de caoutchouc sur la côte de Batanga et les relations avec l'intérieur ont pris un grand essor.

A la suite des incursions continuelles auxquelles se livraient les indigènes de Biboundi et de deux autres villages contre des tribus amies des Allemands établis au Cameroun, une troupe allemande a été débarquée près de Biboundi, qui a été brûlée ainsi que les villages susmentionnés.

Les maisons de commerce anglaises et allemandes établies sur la côte des Huiles et qui ont des relations avec le Niger, ayant réclamé auprès du gouvernement britannique contre certains procédés de la Compagnie royale du Niger, le gouvernement a envoyé le major Claud MacDonald en qualité de commissaire extraordinaire, avec mission de faire une enquête sur les faits qui ont donné lieu à ces réclamations.

Le capitaine Lethbrige ayant rapporté à Accra le traité conclu au nom de la France avec le roi du Gyaman et le pavillon français donné à ce roi, le major Ewart, le Dr Freeman et le détachement de Haoussas qui formaient l'expédition anglaise envoyée au Gyaman, ont été rappelés à Accra.

Le chemin de fer du haut Sénégal, abandonné, puis repris avec de faibles ressources, va maintenant jusqu'au fort de Bafoulabé ; son parcours est de 128 kilomètres. Les villes de Kayes, Médine et Bafoulabé, qui sont sur la ligne, se développent rapidement. En 1886, la première comptait 200 habitants ; elle en a 7 000 aujourd'hui.

D'après une dépêche de Tanger, une factorerie anglaise du cap Juby serait menacée par les indigènes du Draa ; un Anglais a été tué, deux autres ont été blessés. En outre le câble sous-marin ayant besoin d'être réparé, le sultan profite de cette occasion pour chercher à retirer la concession qu'il avait accordée pour le poser. L'avis anglais le *Curlew* est parti pour protéger ses nationaux.

COMMUNICATIONS ENTRE LA CÔTE ORIENTALE D'AFRIQUE ET L'INTÉRIEUR

Dans la lettre de sir Francis de Winton que nous avons citée (p. 10), se trouve mentionnée la localité de Msalala, au sud du lac Victoria, où, sur la demande de Stanley, le Comité de secours avait organisé un dépôt de marchandises et de munitions pour l'expédition. A cette occasion, un membre du Parlement anglais demanda par quelle voie ces provisions avaient été transportées à Msalala, qui, pour le dire en passant, est une station des missions de l'Église anglicane. Le *Times* a répondu dans un article dont nous allons donner la substance ; les renseignements suivants compléteront ce que nous avons dit (p. 25-28) des intérêts missionnaires dans l'Afrique orientale équatoriale.

Ce sont, en effet, les agents des Sociétés missionnaires qui, installés dans cette région, comprenant les indigènes et bienvenus de ceux-ci, ont établi les communications régulières existantes entre la côte et l'intérieur.

En commençant par le nord, la mission allemande de Ngao, sur la Tana, a des communications plus ou moins précaires avec Witou, dans la zone d'influence allemande.

La branche de Mombas de la Société des missions anglicanes a des communications régulières, de Frere-Town, sur la côte, avec le territoire de Teïta, et de Mechi (Chagga), à l'intérieur, dans la zone d'influence anglaise. La Société se propose d'ouvrir une route directe, de